

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 23 novembre 2021

### **Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous : adoptez les bons gestes pour réduire les risques**

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage.

Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques.

Pour limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons gestes.

Pour plus d'informations, consultez le site de la Préfecture de l'Isère :

<https://www.isere.gouv.fr/Actualites/Prevention-Attention-au-monoxyde-de-carbone>

**Contact presse  
Bureau du Cabinet et  
de la Communication Interministérielle**